

# LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005

Des guadeloupéens caribéens pensent la Guadeloupe et le Monde

**NEUVIÈME ANNÉE N°1109 DU 8 OCTOBRE 2014**

1801/2014 : 213<sup>e</sup> ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

**2014 ANNÉE DES CHÔMEURS ET DE LA FAMILLE GUADELOUPÉENNE**

**SUIVEZ NOUS SUR :**

facebook

twitter

Google+

Email

**LA MISE EN CAUSE  
PAR LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS  
DE L'INDEMNISATION  
DU CHÔMAGE**

**1 LA NATION N°1109 / MERCREDI 8 OCTOBRE 2014**

# LES TITRES

AFFAIRES NATIONALES ET À LA UNE page 3

AFFAIRES MONDIALES page 10

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX page 15

DROIT, MANAGEMENT, PATRIMOINE page 18

TABLEAU DE BORD GUADELOUPE page 19

Nombre de pages :21

# LA NATION

**PUBLICATION DU GROUPE MÉDIA CARAÏBE :**

22 BIS RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE

## ADMINISTRATION :

Géré par l'association Média Caraïbe.

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : **DAVILA JACQUES**

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF: **JEAN PAUL ELUTHER**

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ;

Agence de presse : Média info

## RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**

COMITÉ DE RÉDACTION : **José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila;**

**wesleyAminata.**

# L'ÉDITORIAL DE JEAN PAUL ELUTHER

## QUE FAIRE MAINTENANT ?

L'économie de la Guadeloupe tangue dangereusement . Le pire se profile à l'horizon . La consommation stagne, les dépenses publiques ralentissent, et ces deux éléments entraînent le reste des composantes du PIB. Une telle situation agit comme un frein à l'investissement pour les entreprises. Il n'est même pas nécessaire d'évoquer la question du chômage tant son niveau est élevé. Un autre symptôme est en train de prendre place , c'est le contexte déflationniste qui s'installe. Les commerçants ne cessent de faire des efforts sur leurs prix mais cela ne suffit pas à attirer les consommateurs. Les prix de détail n'augmentent plus . Car si une baisse de prix est perçue par certains comme une bonne nouvelle, il ne faut pas oublier que les entreprises qui vendent doivent bien répercuter cette baisse quelque part, sur leurs investissements, sur les emplois, sur leurs marges, sur les salaires . En réalité , notre économie souffre d'une double crise : crise à la fois de la demande et de l'offre. Nous ne produisons plus rien et notre demande est fragilisée par le fort taux de chômage qui maintient dans la pauvreté de nombreux consommateurs . L'échec du gouvernement français à mettre notre pays sur les rails du développement économique est la conséquence d'un mauvais diagnostic et d'un mauvais mode opératoire . Il n'y a pas une politique économique pour la Guadeloupe . On nous applique pour des raisons politiques et idéologiques les mêmes politiques que celles de la France alors que nous sommes très différents . Ensuite , l'accent a surtout été mis sur la demande , la France jouant le rôle de zone de production . La consommation a augmenté et a étouffé notre faible production incapable de faire face . Aujourd'hui, on nous applique le Pacte de responsabilité qui est un mécanisme pour rendre plus volumineux et plus compétitif l'offre française. Cependant cette politique de l'offre n'est pas adaptée à notre situation où il n'y a plus de production guadeloupéenne . Pour qu'une politique de l'offre puisse produire des effets positifs pour la population, il est nécessaire qu'il y ait une offre préalable et que la demande soit à son plein potentiel. Dans un tel cas, le Pacte de responsabilité pourrait permettre aux entreprises d'améliorer leurs marges sur les ventes qu'elles effectuent. Mais quand l'offre est

manquante il faut la créer de toutes pièces et le plus vite possible . De toute évidence une autre politique s'impose qui agisse à la fois sur l'offre et sur la demande .

## **POLITIQUE**

### **LE FKNG QUITTE LES FPAC**

FKNG après avoir fait le bilan de son action au sein de FPAC et analysé l'impact de ce regroupement sur la réalité politique coloniale, a décidé à l'unanimité de se retirer des Force Patriotiques Anticapitalistes et Anti colonialistes (FPAC). Cette structure créée à l'initiative du PCG regroupait depuis fin 2011, CIPPA, Copagua, l'UPLG le PCG et FKNG . FKNG explique que ce sont les différences dans les objectifs qui ont imposé un divorce que tout le monde attendait . Partisan dès sa création de l'Indépendance Nationale de la Guadeloupe, FKNG avait accepté provisoirement de se rallier au mot d'ordre « de large autonomie » qui est celui de la majorité des autres organisations composant les FPAC. Par ailleurs FKNG qui a toujours marqué son opposition radicale à toute participation au jeu électoral actuel, a noté que les dernières élections municipales (Mars 2014) ont totalement et durablement démobilisés les organisations membres du FPAC qui ont participé à ces élections. En conséquence FKNG considère, que la lutte pour l'Indépendance Nationale, ne peut être compatible ni avec les joutes électorales ni avec le calendrier électoral que Le colonialisme français impose à notre peuple.

### **LE CONSEIL DES MINISTRE A ADOPTÉ LA LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2015**

Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) a été adopté mercredi en conseil des ministres par le Gouvernement . Le gouvernement attend de ce texte 9,6 des 21 milliards d'euros de réduction des dépenses publiques qu'il a programmées pour l'an prochain, dont 3,2 milliards sur les seules dépenses d'assurance maladie. Mais ce qui a suscité jusqu'ici le plus de commentaires, ce sont les 700 millions d'euros d'économies sur la politique de la famille, qui hérissent députés frondeurs du PS et syndicats et alimentent, à droite, les accusations de la "Manif pour tous". Le

projet, dont l'examen à l'Assemblée nationale commencera la semaine prochaine en commission, prévoit notamment de diviser par trois la prime à la naissance à partir du deuxième enfant. La durée du congé parental - trois ans au total au-delà d'un enfant - sera partagée entre le père et la mère et tout parent qui ne demandera pas à en jouir en perdra le bénéfice. Le gouvernement prévoit aussi de décaler de 14 à 16 ans l'âge des enfants ouvrant droit à une majoration des allocations familiales et de diviser par deux l'aide à la garde des enfants de moins de six ans pour les familles les plus aisées. Pour le reste, le gouvernement a fixé à 2,1% l'objectif national de progression des dépenses d'assurance maladie (Ondam) pour l'année prochaine. Il évalue ainsi à 520 millions d'euros les économies réalisées grâce à une amélioration de la gestion des hôpitaux, à 370 millions l'effet du développement de la chirurgie ambulatoire, à 550 millions celui de la baisse des prix des médicaments, à quoi s'ajoutent 435 millions grâce au développement des génériques. Il attend également 1,155 milliard d'euros d'économies d'une amélioration de la "pertinence des soins" et 500 millions sur la gestion des organismes de protection sociale. Le projet de budget de la Sécu réforme par ailleurs les seuils d'exonération ou de taux réduit de CSG pour les retraités. Selon le gouvernement, cette mesure se traduira par une baisse du taux de CSG pour 700.000 retraités en 2015, tandis que 460.000 bénéficiaires du taux réduit repasseront au taux normal. Le PLFSS prévoit encore de transférer à l'Etat l'intégralité de la charge financière des aides personnalisées au logement, ce qui se traduira par une réduction de 4,75 milliards d'euros des dépenses de la branche famille en 2015. Le projet de loi transfère en revanche à la Sécurité sociale l'intégralité du produit des prélèvements sociaux sur les placements en capital et le patrimoine, soit 2,5 milliards. Enfin, le gouvernement veut faire pression sur les laboratoires pharmaceutiques pour faire baisser le prix du traitement de l'hépatite C, qui touche en France 200.000 personnes et cause 3.000 décès par an. Il est ainsi proposé de contraindre les laboratoires concernés à reverser une contribution au-delà d'un seuil de chiffre d'affaires réalisé sur ces traitements. Le déficit du régime général de la Sécurité sociale devrait atteindre 11,7 milliards d'euros cette année au lieu de 9,6 milliards prévus par la loi de financement 2014. La Commission des comptes de la "Sécu" estime que sans nouvelle mesure, le déficit recommencerait à se dégrader en 2015 et pourrait alors atteindre 14,6 milliards d'euros.

## **LE GOUVERNEMENT VEUT RÉDUIRE LES ALLOCATIONS CHÔMAGE**

Les 70 000 chômeurs de la Guadeloupe ont toutes les raisons du monde de trembler . Après Manuel Valls, c'est au tour de Jean-Marie Le Guen de s'en prendre aux allocations chômage, dont le montant peut parfois inciter à ne pas reprendre une activité. Il a annoncé que ce système sera débattu dans le cadre de la renégociation de la convention assurance-chômage. Jean-Marie Le Guen, secrétaire d'Etat aux relations avec le Parlement, a affirmé mardi soir sur Public Sénat que la question du montant de ces allocations devait être abordée. Pour le secrétaire d'Etat, il s'agit de soulever un certain nombre de sujets sans pour autant "défaire le modèle social". Il s'est ainsi interrogé sur le montant alloué à certains chômeurs qui permet à ceux-ci de repousser volontairement leur reprise professionnelle. Lundi déjà, Manuel Valls avait évoqué le sujet lors de son déplacement à Londres. Le Premier ministre avait estimé que la France avait fait le "choix" d'un chômage de masse "très bien indemnisé". "En Grande-Bretagne et en Allemagne, le temps partiel a permis de préserver l'emploi et de repartir de manière plus forte quand la croissance est revenue. Nous, en France, avons fait le choix d'un chômage très important et très bien indemnisé. C'est dans le dialogue avec ceux qui recherchent un emploi que l'on peut améliorer la situation. Cela s'appelle réformer le marché du travail", a déclaré Manuel Valls lundi, devant des hommes d'affaires britanniques et français. Une renégociation de la convention assurance chômage est prévue en 2016. En France et en Guadeloupe, le montant perçu est le même pendant toute la période d'indemnisation.

## **UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE CONTRATS DE PLAN ÉTAT RÉGION**

L'année 2015 représentera la première année d'exécution de la nouvelle génération de contrats de plan État-régions (CPER), l'année 2014 ayant constitué une année de transition pour l'élaboration de la contractualisation et pour l'achèvement de l'exécution des contrats 2007-2013. Les CPER s'organiseront autour d'une priorité transversale : l'emploi. Cinq volets essentiels pour investir dans l'avenir ont été définis : mobilité multimodale ; transition écologique et énergétique ; numérique ; innovation ; filières d'avenir et usines du futur ; enseignement supérieur,

recherche et innovation. Cette nouvelle génération de contrats organise la convergence de financements, jusqu'alors dispersés, en faveur des projets structurants dans les territoires. Ils permettent ainsi la mise en cohérence interministérielle des politiques publiques sur les territoires. Plusieurs opérateurs de l'État seront parties prenantes des CPER, comme l'ADEME, l'ANRU ou les Agences de l'eau. Une partie du programme d'investissements d'avenir sera également territorialisée et inscrite dans les contrats. Que va faire la Guadeloupe . Les citoyens attendent .

## **ÉCONOMIE , SOCIAL , SCIENCES, TECHNOLOGIE**

### **MARCHÉS PUBLICS : L'ÉTAT EST IL UN CONCURENT DÉLOYAL ?**

L'Etat est-il schizophrène ? D'un côté, il crée une médiation des marchés publics pour aider les entreprises et notamment les PME à augmenter leurs chances de remporter un marché public, dont le montant global annuel est évalué à 150 milliards d'euros. De l'autre, il confie à des structures publiques ou parapubliques des missions jusqu'ici traditionnellement assumées par les prestataires privés. Thierry Saniez, le délégué général du CINOV, la fédération qui défend les intérêts des entreprises des métiers de la prestation intellectuelle du conseil, de l'ingénierie et du numérique, avance : " Alors que les entreprises du secteur souffrent déjà de l'atonie de la croissance et de la réduction de la dépense publique, cette concurrence vient fragiliser celles qui survécu à la crise. Si cette concurrence que nous jugeons déloyale se poursuit, les dégâts pourraient être irréversibles pour un nombre important d'entreprises." "Fréquents ces dernières années, ces cas de concurrence déloyale s'intensifie actuellement ", poursuit William Meyer, le président du CINOV Géfil, le syndicat de l'ingénierie des loisirs, de la culture et du tourisme, gérant de la société Tourisme et Patrimoine, un bureau d'études spécialisé dans la valorisation touristique des patrimoines. Qu'est-il reproché exactement à l'Etat ? De multiplier les créations d'entités d'ingénierie publique ou parapubliques sous diverses formes (agences départementales, associations...) au service des collectivités locales, notamment des plus petites. Citons notamment les sociétés publiques locales (SPL), les agences départementales, le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) ou encore l'Office national des forêts (ONF) à qui l'Etat confie une part croissante de ces missions d'ingénierie, voire de

maîtrise d'œuvre, sans mise en concurrence, suivant la règle du " in house ". Cette règle, qui devait rester une exception, prospérerait de manière totalement incontrôlée selon le CINOV, permettant aux collectivités locales d'avoir recours à des sociétés commerciales dont elles détiennent le capital, pour prendre en charge des activités de plus en plus variées (construction, aménagement, assainissement...). L'Union Nationale des Syndicats français d'Architecture (UNSAFA), l'Union Nationale des Economistes de la Construction (UNTEC), l'Association des Consultants en Aménagement et Développement des Territoires (ACAD), la Confédération des Experts Fonciers (CEF), la Compagnie Nationale des Ingénieurs et Experts Forestiers et Expert Bois (CNIEFEB), l'Union Nationale des Géomètres Experts (UNGE) ont d'ores et déjà tiré la sonnette d'alarme. L'ingénierie et la maîtrise d'œuvre ne sont pas les seuls métiers touchés. Les éditeurs de logiciels, le tourisme, le conseil souffrent également de cette nouvelle concurrence de la part notamment des chambres consulaires qui s'orientent vers des activités de conseil, de formation et d'études, entre autres, dans le secteur concurrentiel. Cette volonté de la part de l'Etat de se passer du secteur privé n'est pas réellement surprenante. Elle est la conséquence de la révision générale des politiques publiques (RGPP) qui, depuis 2007, a supprimé les missions d'assistance et de conseil qu'exerçaient historiquement les ex-directions départementales des territoires (DDE) et les ex-directions départementales de l'agriculture et de la forêt (DDAF). Après avoir confié ses missions à des entreprises privées, l'Etat les rapatrie progressivement dans son giron. Mais l'Etat ne se contente pas de faire fi de la règle du " in house ". En effet, la compétition à laquelle se livrent les entreprises publiques - lorsqu'elles décident de se passer de la protection offerte par la règle du " in house " - et privées pour l'attribution des marchés publics serait inégale. En effet, grâce à la minoration de certaines charges, comme les loyers - c'est le cas lorsqu'elles sont logées au sein même des bâtiments publics -, ou leur non-assujettissement à certaines taxes, les structures publiques ou parapubliques ont la possibilité d'abaisser leurs prix de vente à des niveaux jugés déconnectés de la réalité économique. " Les écarts de prix peuvent atteindre 30% ", estime Dominique Sutra del Galy, le président du Cinov et de l'entreprise Sogeti, une société d'ingénierie spécialisée dans la construction, l'infrastructure et l'eau, soucieux de renforcer les complémentarités entre les représentants des maîtrises d'ouvrage publics, des ingénieries et maîtrises d'œuvre privées. Si le prix n'était pas le principal critère retenu par l'administration pour attribuer les marchés publics - ce qui leur permet d'écarter par ailleurs toute accusation de favoritisme-, ce ne serait pas si grave. Mais ce n'est pas le cas. Poussant les entreprises privées à s'aligner sur ces prix en plus bas, les structures publiques et parapubliques fragilisent la situation financière des entreprises privées qui, pour lutter, n'ont pas d'autre choix



que d'abaisser la qualité de leurs prestations et/ou de rogner sur leur taux de marge. A la médiation des marchés publics, le problème est désormais connu, identifié par le réseau des Ambassadeurs des marchés publics lancé au printemps par Jean-Lou Blachier, le médiateur national. Des parades sont à l'étude pour circonscrire un problème qui pose la question de la dynamique de la dépense publique, notamment au niveau local. Alors que le gouvernement planifie 50 milliards d'euros d'économies sur la période 2015-2017, les dépenses de consommation des administrations publiques n'ont cessé de progresser depuis 1984, année à partir de laquelle l'Insee publie des statistiques sur ce point, en raison notamment des transferts de compétences de l'Etat vers les collectivités territoriales.

## **L' ÉDUCATION NATIONALE EN RÉUNION**

Les personnels de l'éducation sont invités à se réunir pour échanger. Ecoliers et collégiens n'ont donc pas classe. Cette demi-journée « banalisée » est voulue par le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. En effet, le gouvernement lance jusqu'au 18 octobre, une consultation nationale sur le socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Ce dernier définit la culture commune que chaque élève doit acquérir au cours de la scolarité obligatoire, et sur le projet de programme de l'école maternelle. Plus de 800 000 personnels d'enseignement, d'éducation et d'encadrement sont invités à y participer. Elle permettra de recueillir les avis et les propositions des professionnels de l'école sur les projets proposés par le Conseil Supérieur des Programmes. Par ailleurs, un espace numérique dédié aux consultations nationales a été mis en place sur le site [eduscol : eduscol.education.fr/consultations-2014-2015](http://eduscol.education.fr/consultations-2014-2015). Les contributions directes émanant du grand public peuvent y être déposées. A l'issue de la consultation, une synthèse sera rendue publique et des modifications pourront être apportées aux projets de texte initiaux. Les consultations se poursuivront tout au long de l'année scolaire 2014-2015 et couvriront l'ensemble des contenus d'enseignement de l'école et du collège.

**RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION**

# AFFAIRES MONDIALES

## SOCIÉTÉ, POLITIQUE ET ÉCONOMIE MONDIALES

### POUR LES NATIONS UNIES LA MORT DE DUVALIER NE DOIT PAS ARRÊTER LA LUTTE CONTRE L'IMPUNITÉ

A la suite du décès le 4 octobre de l'ancien Président haïtien Jean-Claude Duvalier, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a souligné mardi qu'il était important de continuer à lutter contre l'impunité pour les crimes commis dans le passé. « Le retour de Jean Claude Duvalier en Haïti en 2011 a incité les victimes et les organisations de la société civile à obtenir que justice soit rendue pour les violations des droits de l'homme et les crimes commis pendant ses 15 années au pouvoir, de 1971 à 1986 », a rappelé le porte-parole du HCDH, Rupert Colville, lors d'une conférence de presse à Genève. En janvier 2014, une cour d'appel a annulé une décision judiciaire antérieure et a affirmé que les crimes contre l'humanité faisaient partie de la loi haïtienne et n'étaient pas soumis à un délai de prescription, ordonnant des investigations supplémentaires, qui sont actuellement en cours. « On estime que des milliers d'Haïtiens ont été torturés, emprisonnés et tués au cours de la présidence de Duvalier. De toute évidence, ces crimes n'ont pas tous été commis par Duvalier lui-même. Les enquêtes et procédures judiciaires sont toujours en cours en ce qui concerne d'autres personnes accusées d'avoir une responsabilité pour les crimes graves et les violations des droits humains sous le régime Duvalier, et il est essentiel qu'elles se poursuivent », a ajouté M. Colville. « Le peuple haïtien a le droit d'obtenir que les responsables des violations des droits de l'homme commises dans le passé rendent des comptes et c'est le rôle de l'humanité d'établir la vérité et rendre justice aux victimes », a-t-il encore dit. Bien que Jean-Claude Duvalier n'ait jamais été traduit en justice, le 28 février 2013, il a fait face à certains de ses accusateurs, lorsque la cour d'appel lui a ordonné de se présenter en personne à l'audience, a rappelé le porte-parole du HCDH. De son côté, la Représentante spéciale du Secrétaire général en Haïti, Sandra Honoré, a souligné que le retour de l'ancien président en 2011 « présentait une opportunité pour le pays d'affronter pleinement la mémoire douloureuse de son passé récent à travers les processus de lutte

contre l'impunité et de réconciliation de la nation ». « Leur poursuite doit continuer », a-t-elle ajouté.

## **AMÉRIQUE LATINE CARAÏBES**

### **CUBA COMMÉMORE LE JOUR DE LA MORT DE CHE GUEVARA**

#### **Tiré de Granma**

La province de Villa Clara est le théâtre de plusieurs activités d'hommage à Ché Guevara à l'occasion du 47e anniversaire de sa mort au combat en Bolivie. Un groupe de jeunes qui se sont faits remarquer dans plusieurs domaines de la vie ont procédé à changer les fleurs au Mémorial qui garde les restes du Guérillero Héroïque et de ses compagnons de lutte de la guérilla bolivienne, dans la ville de Santa Clara et l'après-midi, des milliers d'étudiants prendront part à la traditionnelle marche universitaire « Por la Ruta del Ché » (Sur la route du Ché). Par ailleurs, des élèves de l'École militaire « Camilo Cienfuegos » ont monté la garde d'honneur au Mausolée aux Combattants du Front de Las Villas, action qu'ils répéteront le 16 octobre. Dans le cadre de la journée, toujours au Mémorial de Santa Clara, plusieurs documentaires seront projetés sur le Ché et ses prouesses ainsi que sur la découverte de ses restes et leur rapatriement.

## **IRAN**

### **AVIS DE TEMPÊTE EN IRAN**

#### **Le point de vue de par Thierry Meyssan du Réseau Voltaire**

Les initiatives du nouveau président iranien, cheikh Hassan Rohani, se sont largement écartées de la ligne anti-impérialiste de l'imam Khomeiny. Il semble que le Guide suprême, l'ayatollah Ali Khamenei, qui avait favorisé l'élection de Rohani, ait décidé aujourd'hui de saboter l'accord qu'il a secrètement négocié avec les États-Unis et l'Union européenne. Washington ne l'entend pas de cette oreille et prépare son « plan B ». Pour Ali Shariati, le penseur de la Révolution iranienne, tout musulman se doit d'être révolutionnaire et tout authentique révolutionnaire doit être considéré comme musulman, quelque soit sa religion. Dès lors, l'appellation « République islamique d'Iran » peut être comprise comme « République révolutionnaire d'Iran » ; une interprétation

contre laquelle lutte le représentant de la faction pro-US du clergé chiite, cheikh Hassan Rohani.

## Le projet de cheikh Hassan Rohani

Depuis la Révolution khomeiniste, l'Iran soutient tous les mouvements anti-impérialistes du Proche-Orient, quelle que soit la religion de leurs membres. Cependant, cette politique a été vivement contestée par la « Révolution verte » de 2009. À l'époque, le candidat « moderniste », Mirhossein Moussaoui, déclarait durant sa campagne électorale que, tout en saluant la Résistance du Hamas et du Hezbollah, ce n'était pas aux Iraniens de payer pour leur armement, ni pour la reconstruction de la Palestine et du Liban. Une fois élu, en 2013, le nouveau président cheikh Hassan Rohani intriguait les commentateurs en brandissant une clé et en laissant entendre qu'il mettrait le Trésor iranien au service de son peuple plutôt que de le consacrer à financer de hasardeux mouvements de Résistance dont certains ne sont pas même chiites. Toutefois, le peuple iranien n'accordait que peu d'importance à cette polémique, qu'il considérait à tort comme de la politique politicienne. Lors de son élection, cheikh Rohani soulevait un vaste espoir dans son pays, les électeurs étant persuadés qu'il parviendrait à un accord avec les États-Unis et l'Union européenne qui mettrait fin aux « sanctions » et améliorerait leur pouvoir d'achat. Aujourd'hui, l'Iran a retrouvé la possibilité de vendre son pétrole sur le marché international et dispose donc de devises étrangères. La monnaie nationale, le rial, est désormais stabilisée. On en arrive maintenant au dénouement : cheikh Rohani a négocié en secret un accord avec Washington et Bruxelles qu'il devrait rendre prochainement public . Et cet accord va beaucoup plus loin que les propos de Mirhossein Moussaoui, il y a cinq ans. Il s'agit, ni plus, ni moins, que de faire basculer l'Iran dans le camp occidental, malgré sa récente entrée dans l'Organisation de coopération de Shanghai. Selon cet accord, l'Iran livrerait son gaz à l'Union européenne. De la sorte, celle-ci pourrait s'affranchir de sa dépendance vis-à-vis de la Russie et lancer une nouvelle Guerre froide. En outre, ce gaz manquerait à la Chine et à son développement . Le 24 septembre, cheikh Rohani s'en est entretenu avec son homologue autrichien, Hans Fisher, en marge de l'Assemblée générale de l'Onu ; l'Autriche assurant la gestion du projet de pipe-line Nabucco. Les deux hommes ont discuté du financement du raccordement des champs gaziers et pétroliers

iraniens, dont le coût devrait s'élever à 8,5 milliards de dollars. Un méga-chantier qui devrait générer beaucoup de corruption. L'accord devrait conclure la polémique sur la prétendue bombe atomique dont, depuis l'élection de Mahmoud Ahmadinejad en 2005, l'Iran devrait disposer « dans quelques semaines » .

## Le conflit entre pro-US et anti-impérialistes

Contrairement à une idée simpliste répandue par la propagande atlantiste, la Révolution islamique ne s'est pas faite avec le clergé chiite, mais à la fois contre le Shah et contre lui. Le clergé qualifiait même l'ayatollah Khomeiny de « schismatique » jusqu'à ce qu'il suive le mouvement populaire et finisse par se rallier à l'imam. Les relations entre les révolutionnaires et le clergé s'envenimèrent à nouveau durant la guerre imposée par l'Irak : à l'époque, les Gardiens de la Révolution —dont Mahmoud Ahmadinejad— constatèrent que les enfants du clergé manquaient au front. Durant des siècles, le clergé chiite a usé et abusé de son pouvoir en Iran. La Révolution de l'ayatollah Rouhollah Khomeiny était tout autant une réforme du chiisme qu'une lutte pour la libération nationale. Avant lui, les chiites iraniens pleuraient beaucoup la mort de l'imam Ali, avec lui, ils tentèrent de l'imiter et de combattre l'injustice. En matière de mœurs, si tous défendent les mêmes principes, ils ne le font pas de la même manière : aussi bien le clergé (dont cheikh Hassan Rohani est aujourd'hui le représentant) que les « Forces de la Révolution » (représentées notamment par les frères Laridjani) sont favorables à la coercition, tandis que les anti-impérialistes (dont Mahmoud Ahmadinejad est le leader) prônent la valeur de l'exemple. Ainsi, le président Ahmadinejad entra en conflit avec la police des mœurs durant ses mandats, et prit publiquement position contre l'obligation du port du voile pour les femmes et la forte recommandation de la barbe pour les hommes. Le conflit devint si aigu que des collaborateurs du cabinet du président furent arrêtés et incarcérés plusieurs mois pour « sorcellerie » (sic). Le Guide suprême, l'ayatollah Ali Khamenei, qui est un disciple privilégié de l'ayatollah Rouhollah Khomeiny, dispose de pouvoirs supérieurs à ceux du président de la République, mais il ne peut intervenir que rarement. Durant les dernières années, il a tenté de limiter les initiatives du turbulent Mahmoud Ahmadinejad et de le contraindre à maintenir son alliance avec les frères Laridjani. Le président Ahmadinejad s'est alors heurté à lui, notamment à propos du choix de son vice-président Esfandiar Rahim Mashaei, finalement

ramené au rang de chef de cabinet du président. En définitive, l'alliance entre les Laridjani et Ahmadinejad s'est brisée dans une ambiance délétère d'accusations publiques de corruption . Le Guide suprême a favorisé l'élection de cheikh Hassan Rohani en espérant marquer ainsi une pause dans l'affrontement avec Washington. Il considère désormais que le nouveau président a franchi la ligne jaune et menace l'idéal révolutionnaire.

### Les réactions au projet de cheikh Hassan Rohani

Plus d'un an après son élection, la popularité de cheikh Rohani est en chute libre, l'opinion publique étant partagée entre ceux qui l'accusent de ne pas avoir changé grand-chose et ceux qui l'accusent de favoriser une classe sociale aux dépens de la majorité. À l'évidence, si Mahmoud Ahmadinejad était autorisé à se présenter à la prochaine élection présidentielle, il serait élu dès le premier tour. Cependant, on peut douter que l'occasion se présente. En 2013, son candidat, Esfandiar Rahim Mashaei, fut interdit de concourir, alors que les sondages le donnaient gagnant au second tour. Tout sera donc fait pour écarter Ahmadinejad de l'élection de 2017. Quoi qu'il en soit, l'ancien président n'a jamais été aussi actif qu'aujourd'hui. Il mobilise son camp et semble certain de prévenir un basculement de l'Iran dans le camp atlantiste. Signe de sa probable victoire, le Guide suprême a laissé ses partisans organiser un colloque international anti-impérialiste alors qu'il s'y était opposé l'année dernière [5]. L'ayatollah Ali Khamenei s'y est même fait représenter. Il devrait donc opposer son veto au projet Rohani. Pour les disciples de Khomeiny, ce projet équivaldrait à annihiler la Révolution et à revenir à l'époque du Shah. L'Iran renoncerait à son influence politique et se consacrerait au commerce international. Au plan intérieur, cela signifierait à nouveau l'opulence pour les dirigeants, mais pas forcément pour la population. Au passage, les peuples du Proche-Orient qui emmagasinent des victoires face à Washington, Londres et Tel-Aviv, principalement au Liban, à Gaza, en Syrie, et au Yémen, seraient à nouveau progressivement orphelins et démunis.

### Le « plan B » des États-Unis

Dans la cas probable —sauf décès prématuré du Guide suprême— d'un échec du plan Rohani, Washington continue à préparer son « plan B » : une vaste déstabilisation du pays, bien plus puissante

que celle de 2009. À l'époque, il s'agissait de faire croire à un trucage de l'élection présidentielle qui aurait été gagnée par les pro-US [6]. Cette fois, il devrait s'agir d'un remake de la pseudo-révolution syrienne de 2011. Depuis cinq ans, Washington crée et fait créer plus de 70 télévisions satellitaires en langue farsi, alors que cette langue ne connaît qu'environ 100 millions de locuteurs dans le monde, dont 80 millions en Iran. Chaque allié des États-Unis a été sollicité, de l'Union européenne à la Corée du Sud, pour diffuser des programmes à destination des Iraniens. Si tous ces médias venaient à diffuser en même temps une fausse nouvelle, celle-ci semblerait certaine aux Iraniens, dont beaucoup se sont détournés des télévisions nationales qu'ils jugent trop militantes ou trop puritaines. En outre, personne ne sait trop qui est responsable en Iran de la censure de l'Internet. Pour prévenir la diffusion de la pornographie, les vidéos sont toutes inaccessibles et quantité de sites également. Toutefois, chaque Iranien s'est doté d'un proxy qui lui permet de contourner la censure. Le seul et unique résultat de cette pratique est de discréditer l'État ; une situation que ne manqueront pas d'utiliser les États-Unis. Dès lors, on peut pronostiquer qu'en cas d'échec de cheikh Hassan Rohani, Washington lancera de fausses nouvelles que le public croira. Avec les techniques numériques, il est possible de donner à voir des événements d'actualité fictifs, comme cela a été expérimenté en Libye (avec la chute de la Jamahiriya diffusée avec 4 jours d'avance pour démoraliser la population) et en Syrie (avec les nombreuses manifestations que chacun à vues mais qui n'existent jamais). Le rejet du projet Rohani ne fera donc que donner le signal d'une nouvelle confrontation.

**RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR JACQUES DAVILA**

## **M**ARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX

### **ASIE**

La Bourse de Tokyo a fini en baisse de 1,19% mercredi, les investisseurs s'inquiétant pour la croissance mondiale au lendemain d'une nouvelle révision en baisse des prévisions du Fonds monétaire international (FMI). L'annonce mardi d'un repli de 4% de la production allemande en août par rapport à juillet, la plus marquée depuis janvier 2009, a également déstabilisé le marché,

L'indice Nikkei a perdu 187,85 points à 15.595,98 et le Topix, plus large, a cédé 16,04 points (-1,24%) à 1.274,85."La production industrielle allemande rappelle aux investisseurs que malgré la bonne conjoncture aux Etats-Unis, elle est généralement faible dans le reste du monde", dit Stefan Worrall, responsable de la vente actions chez Credit Suisse. "La question qui se pose est de savoir si le rally des marchés en dehors des Etats-Unis peut se poursuivre." Malgré la révision en baisse des prévisions du FMI, le gouverneur de la Banque du Japon Haruhiko Kuroda a réfuté mardi, à l'issue de la réunion de politique monétaire de la BoJ, tout besoin urgent d'assouplir encore celle-ci. Dans le contexte d'aversion au risque, le yen s'est raffermi et se traite à 108,35 pour un dollar, contre un plus bas de six ans à 110,09 touché la semaine dernière, incitant les investisseurs à fuir les valeurs exportatrices, notamment dans le secteur automobile, particulièrement sensibles aux variations de change. (Juliette Rouillon pour le service français, édité par Wilfrid Exbrayat)

## ÉTATS UNIS

La Bourse de New York a terminé en vive hausse mercredi, le compte rendu de la dernière réunion de la Réserve fédérale ayant rassuré les investisseurs sur la future remontée des taux d'intérêt aux Etats-Unis. L'indice Dow Jones a gagné 274,83 points, soit 1,64%, à 16.994,22. Le Standard & Poor's-500, principale référence de nombreux investisseurs, a pris 33,79 points (+1,75%) à 1.968,89 et le Nasdaq Composite a progressé de 83,39 points (+1,9%) à 4.468,59. Pour le S&P-500 et le Nasdaq, il s'agit de la plus forte hausse en pourcentage depuis le 10 octobre 2013. La séance avait pourtant mal débuté, le S&P-500 perdant jusqu'à 0,5% en raison entre autres des inquiétudes lancinantes sur la santé de l'économie mondiale. Mais la tendance s'est ensuite inversée et la hausse s'est amplifiée après la publication du compte rendu de la réunion de politique monétaire de la Fed des 16 et 17 septembre.

## EUROPE

Les Bourses européennes ont terminé mercredi dans le rouge, plombées par des inquiétudes grandissantes sur le ralentissement de la croissance de l'économie mondiale. À Paris, l'indice CAC 40 a reculé de 0,97% (41,02 points) à 4.168,12 points, tiré vers le bas



par un recul de 4,74% pour Alcatel-Lucent. À Francfort, le Dax a perdu 1% et à Londres, le FTSE britannique a abandonné 0,21%. L'indice européen FTSEurofirst 300, qui a touché en séance son plus bas niveau en près de deux mois, a perdu 0,66%, portant ses pertes à plus de 6% sur les trois dernières semaines. L'indice de la zone euro Eurostoxx 50 a reculé pour sa part de 0,76%. Un indicateur signalant un ralentissement de l'activité des services en Chine n'a rien fait pour remonter le moral des investisseurs. "Les préoccupations concernant la croissance mondiale pèsent sur les marchés d'actions", résume James Butterfill, stratège de Coutts. "Si vous regardez l'Europe, les indicateurs macroéconomiques ne sont pas bons. Ceux qui viennent de Chine ne le sont pas non plus. Une croissance plus faible se profile et les marchés paraissent l'intégrer".

## **CHANGE**

L'euro rebondissait face au dollar mercredi juste après la publication du compte-rendu de la dernière réunion de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed) montrant que certains de ses membres s'inquiètent de la montée du billet vert. Vers 18H20 GMT (20H10 à Paris), la monnaie unique européenne valait 1,2726 dollar, contre 1,2654 dollar quelques minutes avant la diffusion des minutes de cette rencontre qui s'était tenue les 16 et 17 septembre. Selon ce document, certains membres de l'institution estiment que la montée du dollar pourrait avoir des effets négatifs sur l'économie américaine en pesant sur ses exportations. Le renforcement du billet vert risque par ailleurs, en rendant les importations encore meilleur marché, de ralentir la remontée de l'inflation américaine vers l'objectif de 2% visé par la Réserve fédérale avant d'envisager une remontée des taux d'intérêt, ont-ils relevé. "Les minutes ont exprimé l'idée qu'un dollar fort pourrait de facto tenir lieu de resserrement de la politique monétaire", a commenté Omer Esiner de Commonwealth Foreign Exchange. "Un tel scénario laisserait plus de temps à la Fed pour relever les coûts du crédit", a-t-il ajouté. Or "toute excuse que la Fed peut utiliser pour ne pas relever les taux d'emprunt au moment opportun affecte le dollar." "Même si les perspectives à long terme pour le dollar restent positives, les minutes vont sans doute peser sur le billet vert après ses douze semaines de hausse consécutives", a noté le spécialiste.

**RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION**

## **TRANSPORTS ROUTIERS : LES ATOUTS DES CYBER-PNEUS**

Equiper les pneus de capteurs communicants permet d'optimiser les opérations de maintenance sur une flotte de camions. Donc de réduire la consommation de carburant tout en améliorant la sécurité. En moyenne, les pneus des camions sont sous-gonflés de 10 % par rapport à la pression recommandée. Ce qui augmente la consommation de carburant, réduit la durée de vie des pneus et allonge les distances de freinage. Afin de permettre aux gestionnaires de flottes de camions d'optimiser le gonflage, donc la rentabilité et la sécurité de leurs actifs, nous sommes en train d'équiper nos pneus de capteurs transmettant, via les réseaux mobiles, des données comme la température, la localisation ou la pression en quasi temps réel. Cette solution (voir la vidéo de son fonctionnement [ici](#)), qui équipe déjà quelques centaines de camions au Brésil et en Allemagne, permet aux entreprises de transport d'améliorer la maintenance des véhicules. Nous travaillons à une application mobile qui informera de façon proactive les chauffeurs de camions des opérations à effectuer. Des indications sur les stations-service les plus proches, et fournissant le service attendu, leur seront également fournies. Sur la base de cette première expérimentation d'un an dans deux pays, nous travaillons à une seconde version mettant en œuvre des logiciels dotés de capacités d'analyse plus poussées. L'objectif consiste à construire de nouvelles fonctionnalités notamment d'analyse prédictive. Tant pour les gestionnaires de flottes de camions, qui gagneront des fonctions permettant de prévoir les échéances des opérations de maintenance, que pour des besoins internes. En effet, pour un fabricant de pneus, récupérer les paramètres de milliers de produits seconde par seconde permet d'améliorer la compréhension des performances des pneus. En descendant à un niveau de détail très fin : nous serons par exemple en mesure d'établir des corrélations entre ces performances et une grande variété de facteurs extérieurs, comme le type de véhicules, l'usage qui en est fait, l'état des routes, etc. La richesse des informations que nous aurons à disposition facilitera aussi le dialogue avec nos clients,

puisque nous disposerons de données objectives sur la fiabilité de nos produits. La nouvelle architecture que nous bâtissons nous permettra d'analyser les paramètres des pneus de 600 000 camions. En parallèle, nous travaillons à une seconde version de nos capteurs (en photo ci-contre) ; celle-ci va transmettre de nouvelles informations. Cette amélioration, combinée avec les données que nous collectons déjà et avec le développement d'algorithmes prédictifs spécifiques, débouchera sur la création de nouveaux services pour les gestionnaires de flottes, comme la capacité à envoyer des alertes en cas de surcharge d'un camion, à prédire la durée de vie d'un pneu ou encore à détecter un risque d'éclatement.

## **RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR MYRIAM ROMUALD ELUTHER**

# **T** **TABLEAU DE BORD**

### **LE SMIC**

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er janvier 2014 à 9,53 euros de l'heure. Avec cette hausse, le salaire minimum passe à 1445,38 euros bruts mensuels pour 35 heures. Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minimum est différent.

### **INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS**

Au quatrième trimestre 2013, l'indice de référence des loyers augmente de 0,69 % sur un an. Au quatrième trimestre 2013, l'indice de référence des loyers atteint 124,83. Sur un an, il augmente de 0,69 %.

### **INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION**

L'indice du coût de la construction (ICC) s'établit à 1 615 au quatrième trimestre 2013 après 1 612 au trimestre précédent. En glissement annuel, l'ICC diminue (-1,46 %).

### **INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX**

Un avis publié au Journal officiel du 6 avril 2014 précise que l'indice des loyers commerciaux (ILC) du quatrième trimestre 2013, calculé sur une référence 100 au premier trimestre de 2008, atteint 108,46.

### **POPULATION**

POPULATION 2011: 404 635 habitants

## OFFRE

PIB 2012 : **8033** dont 34 % de PIB non marchand ( 2 732 )

IMPORTATIONS 2012: **2686**

RESSOURCES TOTALES : 10 719

## DEMANDE

CONSOMMATION 2012: 8 467 ( **4895** ménage et **3572** administration )

INVESTISSEMENT 2012 : **1419**

EXPORTATIONS 2012 : **808**

DEMANDE TOTALE : 10 719

## PRIX

AOÛT 2014 : 0,8 % % sur un mois ; 0,7 % sur un an.

## EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI ( A B C E) en juillet 2014:74290 ( 1,6 % sur un mois et 4,1 % sur un an ).

OFFRES D'EMPLOI en juillet 2014 : 750 ( - 13,8 % sur trois mois ).

EMPLOI MARCHAND au 30 septembre 2012 : 49 800 (dont 8,500 industrie , 7,500 construction, 33,800 service marchand )

EMPLOI NON MARCHAND EN 2010 : 48577 dont 36 282 fonctionnaires ( état 15212, collectivités locales 15 729 , santé 5341).

## ENTREPRISES CRÉÉS

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES en 2012 : **5 004 (-10,9 %)**

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE

[http://guadeloupeconvention.typepad.com/observatoire\\_economique\\_c/](http://guadeloupeconvention.typepad.com/observatoire_economique_c/)

**LA NATION POUR VOUS INFORMER**